

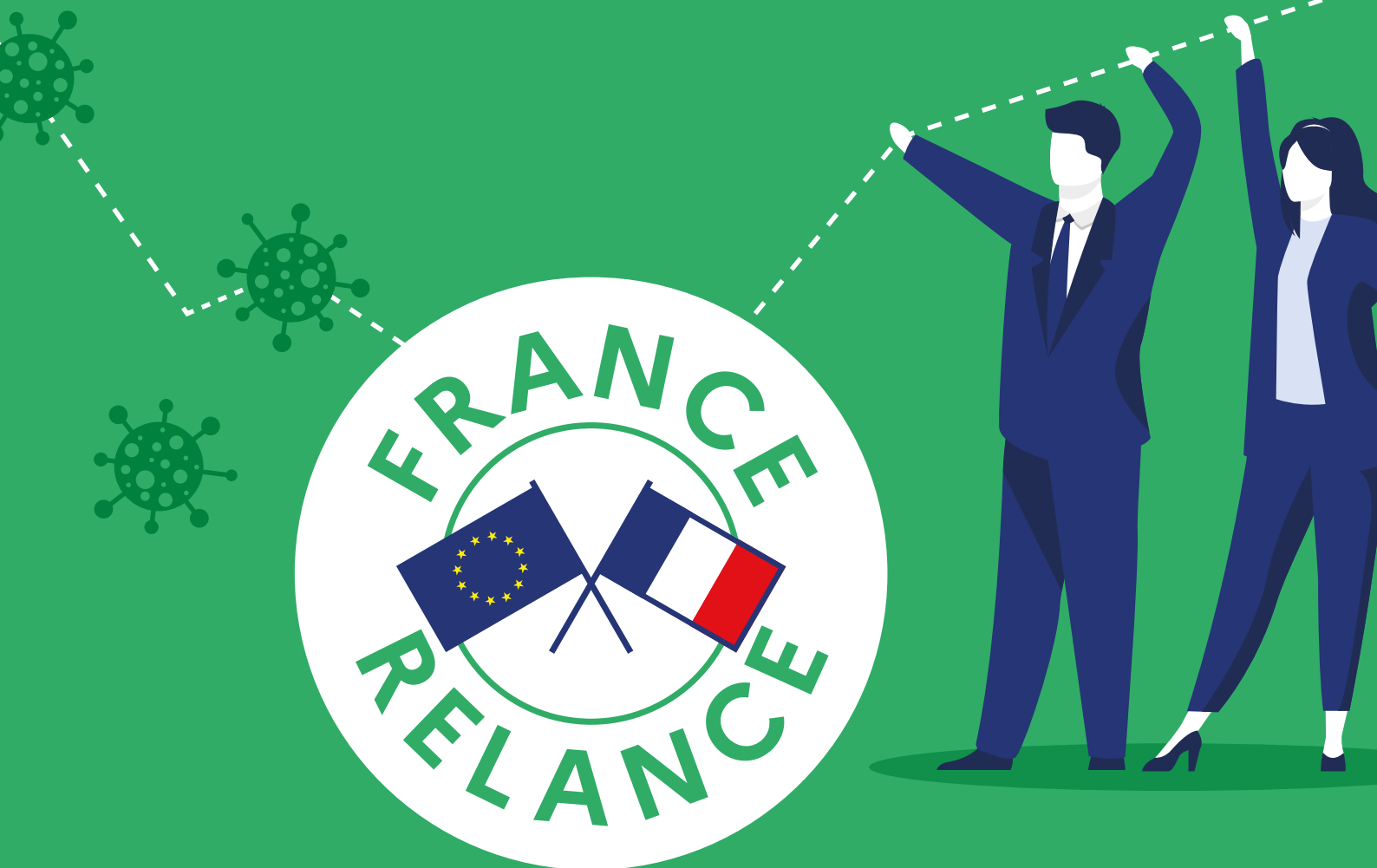
ARDENTES | ARTHON
CHÂTEAUX | COINGS
DÉOLS | DIORS | ÉTRECHET
JEU-LES-BOIS | LUANT
MÂRON | MONTIERCHAUME
LE POINÇONNET | SAINT-MAUR
SASSIERGES-SAINT-GERMAIN

CHTX

MÉTROPOLE

N° 31
Janv. / Fév. 2021

Magazine
de l'Agglomération
de Châteauroux



CHÂTEAUX fait sa relance

SUPPLÉMENT
LA CULTURE REVIENT
SUR LE DEVANT
DE LA SCÈNE

INITIATIVES LOCALES
DES ACTIONS POUR ATTIRER
DE NOUVEAUX MÉDECINS

NOTRE HISTOIRE
RETOUR SUR LA FOLLE
AVENTURE DE L'HÔTEL
DES POSTES



CHÂTEAUX
Métropole

SOMMAIRE



10-13

DOSSIER

Châteauroux fait sa relance

4-5

C'EST PASSÉ

Retour sur les événements marquants de novembre et décembre.

6-9

C'EST À VENIR

Un nouvel envol pour l'aéroport ; Une exposition sur l'histoire de l'usine Balsan ; Le Tour de France de retour dans l'Indre ; La police de propreté entre en service ; Rencontre avec la maire d'Arthon, Pascale Bavouzet ; L'Ademe valide le projet HyBer.

14-15

GRANDS PROJETS

Bientôt le grand bain dans le centre aquatique ; La gare offre son nouveau visage ; Démolition et travaux au Flockage ; Le Poinçonnet s'équipe en vidéoprotection ; Montierchaume multiplie les travaux.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une initiative pour soutenir les commerçants



19-21

16-17

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La circulation des cyclistes sécurisée ; Une première mondiale sur le site du Centre national de tir sportif ; Une forêt naît en ville.

18

DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE

Le personnel des établissements pour seniors formés à l'Humanitude ; Des jeunes se remotivent au jardin.

19-21

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les projets éclosent à la pépinière d'entreprises ; Un atelier de maroquinerie ouvre ses portes ; Le garage Aubert s'installe à GrandDéols.



26-27

NOTRE HISTOIRE

De l'hôtel des Postes à une résidence pour seniors

22-23

SOCIÉTÉ

La location de logements indignes, c'est bientôt fini ; Un nouveau lotissement communal à Bitray ; Un pas vers l'autonomie pour des personnes en situation de handicap.

24-25

INITIATIVES LOCALES

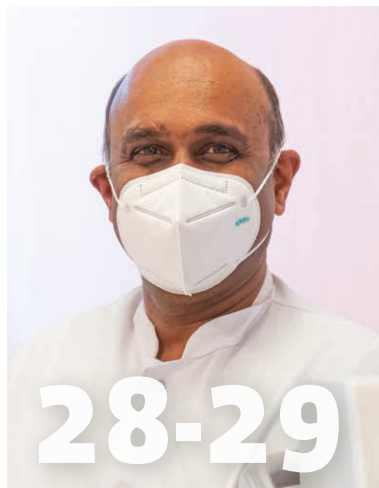
Des aides incitatives pour attirer de nouveaux médecins ; Les habitants appelés à devenir acteurs de leur sécurité ; Une nouvelle œuvre signée par Mostafa Nouh ; Syllysak Taïdo primé pour ses vidéos.

30

INFOS PRATIQUES

PORTRAIT

Docteur Michel Hira,
en première ligne



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ SUR...



facebook/chateaurouxmetropole



[@chateauroux36](https://twitter.com/chateauroux36)



[Chateauroux Métropole](https://www.youtube.com/ChateaurouxMetropole)



www.chateauroux-metropole.fr

ÉDITO



Unis vers des jours meilleurs

À l'aube de cette nouvelle année, en mon nom et en celui des élus de la Ville et de l'Agglomération de Chateauroux, je vous adresse nos vœux de santé et de bonheur. Que 2021 soit signe de réussite dans vos projets personnels et professionnels. Mais aussi et surtout synonyme de douceur et de sérénité après une année aussi éprouvante qu'inédite.

Le deuxième confinement en fin d'année a été un nouveau coup dur pour nos entrepreneurs, artisans, commerçants mais aussi soignants, qui reprenaient à peine espoir de jours meilleurs. Je tiens à saluer leur courage durant cette période difficile et leur fait part de mon soutien plein et entier.

Comme elles avaient déjà pu le faire au printemps 2020, la Ville et l'Agglomération, œuvrant main dans la main, sont au plus proche des forces économiques, sociales, sportives, culturelles de notre territoire pour repartir de l'avant. Écouter, accompagner, relancer : tel est le triptyque que nous adoptons.

C'est ainsi, qu'en plus du renouvellement des aides déjà appliquées lors du premier confinement, de nouvelles

mesures ont été mises en place. Un important programme de relance est porté par nos collectivités avec le soutien de l'État, de la Région, du Département, des bailleurs sociaux - Opac 36 et scalis - et des chambres consulaires de commerce et d'industrie et de l'artisanat. Ce programme va garantir l'activité de nos entreprises du bâtiment et des travaux publics pour l'année à venir.

Notre rôle est d'être facilitateurs et accélérateurs des bonnes initiatives.

Je vous invite à rester forts, à rester unis. C'est bien collectivement que nous sortirons vainqueurs de cette situation si particulière.

Je sais compter sur la volonté de chacune et chacun d'entre vous pour aller vers des jours meilleurs. Vous avez su montrer toute la solidarité dont notre Agglomération est capable. L'optimisme reste de rigueur. Après la tempête, arrive toujours l'éclaircie.

Gil Avérous
Maire de Chateauroux
Président de Chateauroux Métropole



LES 1^{er} ET 11 NOVEMBRE DES COMMÉMORATIONS EN PETIT COMITÉ

Transmettre l'Histoire pour ne pas oublier. Dans le respect des mesures imposées au vu du contexte sanitaire, la Ville a rendu hommage à ses morts lors de cérémonies qui se sont déroulées en comité restreint (six personnes maximum). Un dépôt de gerbe a eu lieu à la mémoire des Morts pour la France lors d'une cérémonie organisée le 1^{er} novembre au cimetière Saint-Denis par le Souvenir français. Quelques jours plus tard, une délégation s'est retrouvée pour la Journée nationale de la Victoire et de la Paix commémorant l'Armistice de 1918.



MERCREDI 18 ET JEUDI 19 NOVEMBRE LA VIE DÉMOCRATIQUE CONTINUE AUTREMENT

Le deuxième confinement a une nouvelle fois bouleversé les habitudes de chacun. Cela a aussi été le cas pour les élus des conseils municipal et communautaire de Châteauroux Métropole. Malgré cette situation particulière, la vie démocratique s'est poursuivie différemment. Les séances se sont ainsi déroulées en visioconférence et non en présentiel à l'hôtel de ville comme il est de coutume. Et pour une première dans ce format, les dossiers n'ont pas manqué. Le débat d'orientation budgétaire était notamment à l'ordre du jour des deux séances.



VENDREDI 6 NOVEMBRE COMMERÇANTS ET ÉLUS UNIS POUR LA MÊME CAUSE

À l'appel de l'association Les Boutiques de Châteauroux, un rassemblement statique s'est déroulé place de la République. Il a réuni plus d'une centaine de commerçants du département mais aussi des élus locaux, dont le Président-Maire de Châteauroux Métropole, Gil Avérous, pour protester contre la fermeture des petits commerces durant le confinement. Arborant des affiches et panneaux "Sauvons nos commerces", les commerçants

avaient pour objectif de tirer la sonnette d'alarme alors que les fêtes de fin d'année sont une période si importante pour eux.





MARDI 1^{er} DÉCEMBRE

UN DERNIER REFUGE POUR LES ANIMAUX

Aménagé à côté de celui de Cré, le cimetière animalier est entré en service en fin d'année 2020. « *Un site unique dans la région Centre-Val de Loire, souligne la Maire-adjointe déléguée aux Affaires générales, aux Cérémonies patriotiques, à la Protection animale et aux Élections, Florence Petipez. Un espace qui dispose, dans un premier temps, d'une quarantaine d'emplacements.* » Les propriétaires peuvent ainsi désormais offrir une dernière demeure à leur animal de compagnie. Pour rappel, la dépouille repose soit dans une boîte biodégradable, soit dans une urne renfermant les cendres après crémation (pour les animaux de plus de 40 kg).



DU 12 AU 24 DÉCEMBRE

UN MARCHÉ DE NOËL MALGRÉ TOUT

La féerie de Noël aura malheureusement perdu un peu de sa superbe en 2020. Conditions sanitaires obligent, de nombreuses animations programmées pour les fêtes de fin d'année ont été annulées. Malgré tout, les visiteurs ont pu profiter d'un moment d'évasion avec le marché de Noël organisé sur la place de la République.



La trentaine d'exposants, installés dans leur chalet, ont ainsi pu proposer leurs produits (vin chaud, huîtres, pain d'épices, bijoux, décorations, etc.) alors que des animations en déambulation et des passages du père Noël sont également venues égayer cette période un peu spéciale. Vivement Noël 2021 !



INSTAGRAM

@CHATEAUROUX36



LA PHOTO DU MOIS

En fin d'année, les couleurs automnales ont fait ressortir la splendeur de l'église Notre-Dame. Un plaisir visuel pour tous les passants.



Un nouvel **ENVOL** pour l'**AÉROPORT**

L'aéroport Châteauroux-Centre a été fortement sollicité en 2020 alors que l'activité économique était au point mort en raison du double confinement.

Le malheur des uns fait le bonheur des autres. Ce proverbe pourrait très bien s'appliquer à l'aéroport Châteauroux-Centre. La crise sanitaire qui secoue depuis près d'un an le pays a eu des retombées positives pour lui. « Notre activité a basculé du fret vers l'industrie, un secteur vers lequel on commençait à s'orienter », confie le directeur, Didier Lefresne.

UNE NOTORIÉTÉ À DÉFENDRE

Jusqu'à 50 avions ont trouvé une place sur les 25 hectares de parking durant la première période de confinement. Assez paradoxalement, c'est quand le flux aérien était au plus bas que l'aéroport castelroussin a été le plus sollicité. Le reconfinement fin 2020 a renouvelé ce phénomène. Des avions du monde entier, notamment des British Airways, ont trouvé refuge sur le tarmac berrichon tout comme ceux accueillis par les deux entreprises de maintenance aéronautique installées sur le site, Dale Aviation et Vallair industry. De quoi une nouvelle fois mettre l'aéroport, connu pour être une base logistique, sous le feu des projecteurs médiatiques.

Plutôt discret jusqu'alors, l'aéroport entend bien profiter de cette nouvelle notoriété pour faire valoir ses compétences tant en fret aérien, maintenance aéronautique, entraînement des pilotes mais aussi voyages de passagers.

UN ÉQUIPEMENT QUI SE MODERNISE

Propriété de la Région Centre-Val de Loire, l'aéroport fait actuellement l'objet d'un double chantier d'envergure : la construction d'une tour de



contrôle de 42 mètres et la réalisation d'un hangar de près de 8 500 m² et 38 mètres de haut pour accueillir les plus gros avions mondiaux. « Nous moderniserons également cette année une partie de l'aérogare de fret pour améliorer les conditions autant pour le personnel que les clients », annonce Didier Lefresne qui aura vécu une première année « enrichissante et compliquée » à la tête de l'aéroport.

En plus de l'urgence, il aura eu aussi à gérer la réflexion engagée autour de nouvelles lignes pour voyageurs. Des pistes qui ne sont encore qu'au stade de « volonté ». Parmi elles : relancer les vols vers Nice et Ajaccio. L'étude réalisée ces derniers mois sur la viabilité des lignes sera un point de départ. Vers un nouvel envol ?

EN BREF

L'exposition de Pascal Merlet joue les prolongations

Installée en plein confinement, l'exposition *Entre terre et mer* se poursuit jusqu'à fin février. Les tableaux et sculptures de Pascal Merlet qui transforment le hall de l'hôtel de ville en un véritable aquarium géant restent ainsi visibles aux visiteurs quelques semaines supplémentaires. L'occasion de s'imprégner de l'univers coloré de l'artiste, dont l'atelier se trouve à Levroux.

« Je veux que ce soit un feu d'artifice, avec des fonds un peu abstraits. Chaque tableau nourrit le prochain », décrivait Pascal Merlet lors de la présentation de son exposition (voir CHTX Métropole n°30).



LE CHIFFRE 1 162

Après des recherches menées par des bénévoles de la Société généalogique du Bas-Berry et le service des Archives municipales, la base de données relative aux soldats de Châteauroux morts pour la France lors de la Première guerre mondiale a été mise à jour. Alors que depuis 1925 il existait une liste de 834 noms, l'apport de listes annexes a permis d'en rajouter 328. La base de données compte donc actuellement 1 162 noms. Celle-ci sera mise à jour régulièrement. Si vous possédez tout document ou photo qui pourrait apporter de nouveaux éléments sur ces Poilus, vous pouvez vous rapprocher des Archives municipales situées à l'hôtel de ville.

La GRANDE BOUCLE de retour À CHÂTEAUX

Dix ans après son dernier passage, le peloton du Tour de France retrouve la capitale de l'Indre. La date du 1^{er} juillet est déjà dans toutes les têtes et notée dans tous les agendas.

Après quelques jours en Bretagne, la sixième étape de la Grande boucle, jeudi 1^{er} juillet, emmènera le peloton de Tours à Châteaoux. L'annonce, dont nous faisons déjà l'écho dans la dernière édition de *CHTX Métropole*, a été officialisée par le directeur du Tour de France, Christian Prudhomme, lors de la présentation de la 108^e édition début novembre. « Une courte étape de plaine (160,6 km) avec un final où il faudra être extrêmement attentif avec 75 km soumis au vent notamment dans le département de l'Indre avant l'arrivée à Châteaoux où il y aura un sprint massif ou en plus petit comité ? On verra », a prévenu Christian Prudhomme.

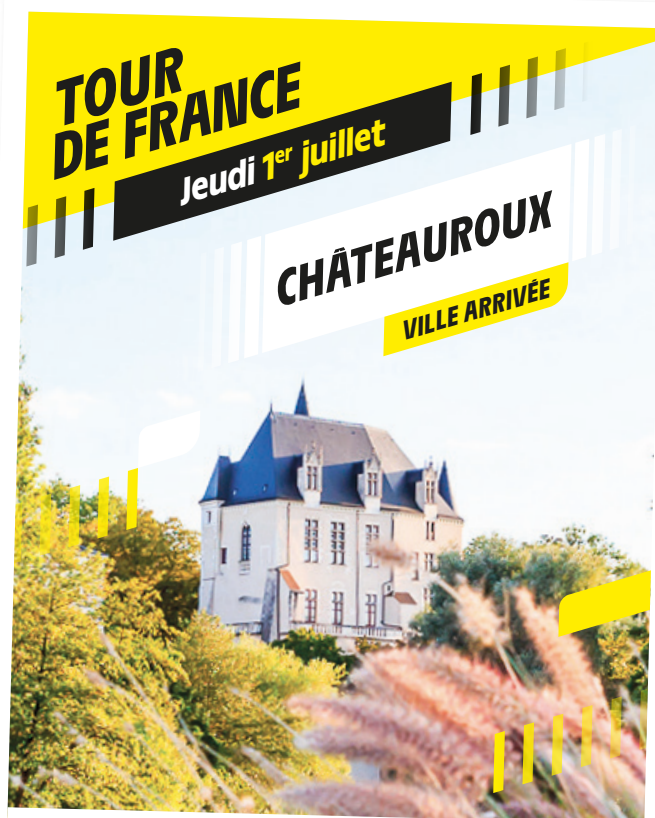
Et c'est sur l'avenue de La Châtre que sera jugée l'arrivée. De quoi rappeler de beaux souvenirs aux amateurs de cyclisme. C'est en effet sur cette même avenue qu'en 2011, lors du dernier passage du Tour à Châteaoux, que le Britannique Mark Cavendish avait remporté, au sprint, la 7^e étape au départ du Mans (Sarthe) cette fois-ci.

LE JAUNE, COULEUR DE L'ÉTÉ

Cinquième événement mondial le plus regardé à la télévision (diffusé dans près de 200 pays), le Tour de France se veut à la fois un rendez-vous sportif et populaire

de par sa gratuité depuis toujours. La Ville compte s'impliquer pleinement dans cette belle fête obtenue grâce au Département de l'Indre, financeur de l'évènement. Elle se mettra aux couleurs du tour et organisera en partenariat avec les acteurs locaux (commerçants, associations et habitants) de nombreuses animations afin de préparer l'arrivée de cette étape tant attendue. À noter ainsi, par exemple, que le centre Colbert sera illuminé en jaune le mercredi 17 mars au soir, soit 100 jours avant le départ. Pour le maire de Châteaoux, Gil Avérous, c'est une « vraie fierté et particulièrement pour nos clubs, nos amateurs et nos passionnés de cyclisme et pour tous nos bénévoles », de faire partie

des villes retenues pour l'édition 2021. Châteaoux sera, le temps d'une journée, l'épicentre d'un rendez-vous international. On vous rappelle la date : le jeudi 1^{er} juillet !



Journée événement

Arrivée avenue de La Châtre



L'INFO EN +



Quelles communes de l'Indre seront traversées ?

Après un départ de Tours (Indre-et-Loire) en début d'après-midi le jeudi 1^{er} juillet, le peloton fera son arrivée dans le département de l'Indre par Écuillé. Après un décrochage par le château de Valençay, les coureurs traverseront la commune voisine de Levroux avant un passage devant Brassioux à Déols. Le clou du spectacle se déroulera avec un sprint final sur l'avenue de La Châtre en fin d'après-midi.

La **POLICE** de la **PROPRETÉ** traque les **INCIVILITÉS**

Pour sensibiliser les habitants, voire les sanctionner en cas d'incivilités, un agent de police de la propreté entre en fonction à Châteauroux.



Préserver la qualité de vie castelroussine et son image de ville bien entretenue. En créant une police de la propreté, la Ville met un point d'honneur à maintenir, si ce n'est améliorer, le cadre de vie. C'est pourquoi un agent de la police de propreté prendra ses fonctions avant l'été. Sa mission ? Sensibiliser la population au respect de la propreté urbaine. Déjections canines, dépôts sauvages, déchets au pied des colonnes à verre ou sur la voie publique, jets de mégots... la liste des infractions est longue. Et cela peut coûter cher.

DES AMENDES JUSQU'À 135 €

Alors qu'il sera assermenté à verbaliser, l'agent a pour rôle premier de faire de la prévention en expliquant les bonnes pratiques à adopter. L'objectif de cet homme de terrain, identifiable facilement et qui pourra circuler à vélo, sera de maintenir la propreté dans les quartiers, parcs et jardins. Et ce alors que Châteauroux est labellisée ville éco-propre, trois étoiles, par

l'Association des villes pour la propreté urbaine (AVPU). Une action qui s'inscrit dans la loi Agec (Anti-gaspillage pour une économie circulaire) de février 2020 visant à accélérer le changement de modèle de production et de consommation en vue de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat.

Le recours à l'utilisation des caméras de vidéoprotection sera possible afin de sanctionner les infracteurs. Car, en cas de non-respect et en plus d'une amende pénale pouvant aller jusqu'à 135 €, une sanction administrative au titre de préjudice peut aussi s'ajouter (75 € minimum). Mieux vaut être prévenu que sanctionné.

Par ailleurs, plusieurs agents de l'Agglomération seront également assermentés afin de faire respecter le règlement de collecte des déchets et sanctionner les sorties à contretemps (mauvais jour de collecte) et contrôler la qualité du tri des déchets dont les erreurs ont une incidence non négligeable sur les finances de la collectivité.

EN BREF

Des élections reportées

Les habitants de Sassièrges-Saint-Germain et de Saint-Maur étaient appelés à retourner aux urnes pour une élection municipale partielle complémentaire (15 et 22 novembre) pour la première commune et une élection municipale et communautaire partielle intégrale (29 novembre et 6 décembre) pour la seconde. Au vu du contexte sanitaire, et notamment le confinement, les deux scrutins ont été reportés par la préfecture de l'Indre. À l'heure où nous bouclons cette édition, les nouvelles dates n'étaient pas encore connues.

Châteauroux vise la certification Qualiville®

La Ville poursuit la démarche de certification qualité de ses services en contact avec l'usager initiée en 2018 et ayant permis la réorganisation de l'accueil de l'hôtel de ville et des services du rez-de-chaussée en 2019. La certification Qualiville® vise à améliorer la qualité de service aux habitants en fluidifiant les rapports entre l'usager et l'administration tout en se rapprochant au mieux des demandes de ce dernier : information

sur les démarches, délais de réponse, suivi des dossiers et réclamations, enquêtes de satisfaction mais aussi signalétique, déploiement des outils numériques et des services en ligne.

Pour y parvenir, la Ville a fait appel au bureau d'études Neeria. Le consultant qualité accompagne la collectivité depuis novembre dernier et durant toute l'année 2021.

Dans un premier temps, l'accent sera mis sur les services de la direction de la Relation aux usagers (accueil informatif, affaires générales, guichet familles et état civil - domaine funéraire).

Une avenue Valéry-Giscard-d'Estaing à Châteauroux

Si l'emplacement de la voie et la date d'inauguration ne sont pas encore actés, il y aura prochainement une avenue Valéry-Giscard-d'Estaing à Châteauroux. Celle-ci devrait toutefois se trouver non loin des avenues Charles-de-Gaulle, François-Mitterrand et Jacques-Chirac. Un souhait du maire de Châteauroux, Gil Avérous, après le décès de l'ancien chef de l'État (1974-1981) à l'âge de 94 ans le 2 décembre dernier.

Les abonnements de parking en ligne

Pour faciliter la démarche et éviter un déplacement à l'hôtel de ville ou un envoi par courrier, les paiements d'abonnement parking s'effectuent désormais en ligne. Hormis pour un nouvel abonné qui doit créer son dossier auprès de la régie des parkings, les renouvellements et paiements se font dorénavant *via* Mes démarches en ligne (onglet Stationnement) sur le site de Châteauroux Métropole. Une nouveauté qui permet à l'usager autant de payer sa facture, accéder à son historique ou encore visionner l'ensemble des contrats possibles depuis chez lui. Pour les personnes n'ayant pas d'accès à Internet, le paiement peut toujours se faire en mairie.



En savoir plus
Service régie des parkings
(du lundi au vendredi, de 9h à 17h)
au 02 54 08 34 69

ou service-parkings@chateauroux-metropole.fr.
Pensez à vous munir de la carte grise de votre véhicule.



PASCALE BAVOUZET

prend soin de ses habitants autrement

Elle est la première femme à occuper le poste. Depuis mai 2020, Pascale Bavouzet est la maire d'Arthon. Si elle endosse le rôle de cheffe de file, l'édile a derrière elle déjà 31 années d'expérience d'élue municipale.

Pour se consacrer « *pleinement à sa mission d'élue* », Pascale Bavouzet a cessé en septembre 2020 son activité professionnelle refermant ainsi la page de 36 ans d'infirmière libérale. Car en plus de son mandat municipal, elle a également été propulsée vice-présidente de Châteauroux Métropole déléguée à la Santé. « *Je me sens dans mon élément. J'ai le recul nécessaire, de par mon expérience professionnelle, pour saisir les enjeux de santé* », explique celle qui siège aussi au conseil de surveillance de l'hôpital. Un de ses objectifs ? « *Trouver des leviers pour attirer des médecins sur le territoire.* »

« L'INTELLIGENCE COLLECTIVE »

En parallèle, du côté d'Arthon, les dossiers ne manquent pas depuis sa prise de fonction. Fin des travaux de réfection de la rue des Écoles en attendant ceux du chemin du Stade en 2022, construction d'un lotissement par l'Opac 36 (10 appartements locatifs et 14 terrains à la

vente), réflexion sur le site de la Tremblère, projet de reconstruction de l'école maternelle et élémentaire « *à énergie positive* ». Pour mener à bien ces chantiers, Pascale Bavouzet impose son style. « *L'intelligence collective* », aime-t-elle à dire.

Sur le modèle d'une start-up, la maire veut faire de son bureau à la mairie un lieu d'échange et de dialogue. « *On a inventé le RIC*, plaisante-t-elle. *La réunion informelle de conseil permet d'une manière collégiale de préparer les dossiers qui seront exposés en conseil.* »

Sur ses temps libres, l'édile tient à s'occuper de sa famille et pratiquer le yoga et la marche. De quoi garder la forme et maintenir le « *rythme intensif* » qu'imposait sa quarantaine de visites quotidiennes à ses patients. Désormais, c'est *via* sa participation aux différentes réunions qu'elle continue à prendre soin des autres en se voulant force de proposition sur les dossiers. Un autre engagement mais toujours au plus près des habitants.

L'ADEME valide le projet HYBER

La subvention de l'Ademe (Agence de la transition écologique) pour l'achat de six bus roulant à l'hydrogène par Châteauroux Métropole s'élève à 2,05 millions d'euros.

Une étape décisive a été franchie dans le projet HyBer qui vise à développer un écosystème de mobilité hydrogène dans l'Indre, centré sur Châteauroux qui accueillera l'unité de production-distribution d'hydrogène. Le dossier, initié par Châteauroux Métropole en 2019, en partenariat avec le Syndicat départemental d'énergies de l'Indre, le Conseil départemental, la Communauté de communes du Pays d'Issoudun et l'association Berhy, réunit aujourd'hui des partenaires publics et privés*. Le 6 octobre, le projet HyBer a été validé en commission nationale de l'Ademe. Le dossier de candidature avait été déposé un an plus tôt dans le cadre de l'appel à projets Écosystèmes de mobilité hydrogène et retenu début 2020 parmi 15 projets nationaux. Cette volonté de développer l'hydrogène sur l'ensemble du territoire est assortie d'un plan national de 7,2 milliards d'euros sur dix ans.

UN EFFET LEVIER

Le projet HyBer prévoit l'acquisition par Châteauroux Métropole de trois bus de 12 m et trois bus de 18 m, dont la mise en service est prévue respectivement en 2023 et 2024. Le surcoût par rapport à un bus diesel, qui va de 400 000 à 650 000 € selon la taille du bus, sera pris en charge à 55 % par l'Ademe. Cette subvention va avoir un effet levier sur la réalisation du projet et participera à sa rentabilité économique. Un autre dossier va être déposé en mars 2021 avec pour objectif de décrocher 20 % de financements européens supplémentaires au titre du Connecting Europe facility (CEF).

Ces bus seront équipés d'une pile à combustible alimentée par hydrogène, dont le fonctionnement ne génère que de l'eau et de la chaleur. L'hydrogène sera produit sur le site du futur dépôt de bus de Châteauroux Métropole (ex-usine Cerabati) par un électrolyseur opéré par la société Storengy. Cette unité de production sera en capacité de fournir 400 kg par jour d'hydrogène vert, car issu d'une source d'électricité renouvelable. Elle s'accompagnera d'une première station de distribution aux véhicules. L'ensemble devrait être opérationnel au premier trimestre 2023.

La mise en service d'une seconde station de distribution est prévue en 2024 à côté du restaurant L'Escale à Déols, ce qui fera l'objet d'une nouvelle demande de subvention auprès de l'Ademe. De leur côté, les partenaires ont programmé l'achat d'une centaine de véhicules légers.

* Techni-murs, le Crédit agricole, scalis, L'Escale, Engie, Équipement électrique, Maintenance industrielle, PGM Maintenance.



1



**Maire de Châteauroux,
Président de Châteauroux Métropole**

Les conséquences de cette crise sanitaire, qui n'est pas encore terminée, sont encore incertaines. De nombreux ménages et entreprises ont été fortement touchés. Notre rôle de collectivité est de répondre présent en les accompagnant et en trouvant les solutions pour repartir de l'avant. C'est dans ce sens que la Ville poursuivra sa politique d'investissement à un niveau au moins équivalent à celui du précédent mandat (14 millions d'euros par an). Il en est de même pour l'Agglomération, avec une prévision de 15,3 millions d'euros en 2021. Une volonté claire qui a pour objectif d'améliorer le cadre de vie des habitants, accroître l'attractivité du territoire, participer à la bonne santé de l'économie locale. Et ce, dans le respect de deux fondamentaux : continuer à ne pas augmenter les impôts et investir en conservant une structure financière saine.

Cette année verra la concrétisation de plusieurs projets entamés durant le précédent mandat. La première phase du chantier du pôle gare multimodal s'est terminée il y a quelques semaines, offrant ainsi une nouvelle image au quartier. Un peu plus tôt, c'est la Cité du numérique à Balsan qui a ouvert ses portes pour accueillir le Village by CA et les étudiants du Campus connecté. Dans quelques mois, ce sera au tour du centre aquatique Balsan'éo d'être livré, pour une ouverture prévue au début de l'été. Si nous regardons plus en avant, on peut évoquer la construction de l'école d'infirmières et d'aides-soignantes à Balsan, l'aménagement de la Banque de France pour y recevoir la police municipale et une maison de l'Habitat ou encore l'installation d'une école de commerce portée par la Chambre de commerce et d'industrie dans les ex-locaux du Flockage.

Nous avons la ferme volonté de traverser cette crise au mieux sans augmenter les impôts, en maîtrisant nos dépenses de fonctionnement, sans nous endetter, tout en gardant un volet d'investissement qui soit supérieur à notre moyenne des six dernières années. C'est dans un contexte quasi historique que s'ouvre 2021 mais nous déployons une politique volontariste de bonne gestion. Nous entendons aussi nous inscrire pleinement dans le Plan de relance en profitant des subventions nationales. Un programme de soutien pour tous les projets à très court terme, notamment en matière de rénovation énergétique, développement durable, etc. Si la situation nationale est difficile, localement, nous devons envisager l'avenir avec optimisme et détermination.



2

DES RÉALISATIONS EN COURS ET À VENIR

2021 sera marquée par la concrétisation de chantiers engagés à l'échelle communale et de l'Agglomération sous le précédent mandat mais aussi le lancement de nouveaux projets.



VILLE

L'éclairage public 100% LED d'ici 2022 (1,4 M€)



VILLE

La rue de la Poste réaménagée et reverdie (300 000 €)



VILLE ET AGGLO

Le nouveau visage pour les quartiers Beaulieu et Saint-Jean/Saint-Jacques (3,9 M€)



AGGLO

Le centre aquatique, Balsan'éo, flambant neuf (3,07 M€)



AGGLO

Le dépôt de bus dans l'ex-usine Cerabati (3,6 M€)

MAIS AUSSI...

CÔTÉ VILLE : réfection des terrains annexes de Gaston-Petit et reconstruction de vestiaires ; rénovation des rues Porte Thibault, Thabaud Boislareine et de la Cueilie ; réfection des jardins des Cordeliers ; accompagnement du projet d'Urba city aux Lavandières...

CÔTÉ AGGLOMÉRATION : déploiement d'aides au logement ; création de bassins d'eaux pluviales ; transfert de la pépinière d'entreprises vers les anciens locaux du Tri postal ; construction d'une école d'infirmières et d'aides-soignantes à Balsan...

LES TAUX D'IMPOSITION INCHANGÉS EN 2021 COMME DEPUIS 2011

	VILLE	AGGLOMÉRATION
Taxe d'habitation	19,15%	7,61%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	27,61%	—
Taxe foncière sur les propriétés non-bâties	72,83%	1,83% Cotisation foncière des entreprises : 24,56%

LES BUDGETS PRÉVISIONNELS 2021



Ville de Châteauroux :
89 179 826,33 €

- Fonctionnement : 67 458 354 €
- Investissement : 21 721 472,33 €

Agglomération de Châteauroux :
90 029 768 €

- Fonctionnement : 71 615 505 €
- Investissement : 18 414 263 €



4 QUELS SONT LES CHANTIERS LOCAUX PARTICIPANT AU PLAN FRANCE RELANCE ?

Châteauroux Métropole et plusieurs partenaires* se sont engagés, à travers la signature d'une charte le 8 décembre, à tout mettre en œuvre pour réaliser les investissements programmés d'ici le 31 décembre 2021. Une volonté forte pour soutenir notamment le secteur du bâtiment et des travaux publics. Tour d'horizon, non exhaustif, des projets de plus de 100 000 € programmés cette année.



VILLE DE CHÂTEAURoux

29 opérations pour 13 692 568, 34 €

(rénovation énergétique d'écoles, création d'un centre de formation de maroquinerie, reconversion de friches, aménagement de la Banque de France, réfection de l'éclairage public, etc.).



scalis
bâtitseur de cadre de vie

13 opérations pour 36 M€

(démolitions, requalifications, améliorations et constructions de résidences).



CHÂTEAURoux
MÉTROPOLe

7 opérations pour 2 316 699 €

(démolition du Flockage, construction de vestiaires à la piste de BMX, etc.).



CCI INDRE

1 opération pour 3 170 337 €

(extension d'HEI campus Centre).



OPAC 36
Office Public de l'Habitat, d'Aménagement et de Construction

20 opérations pour 19 M€

(création de 16 logements locatifs sociaux, amélioration et requalification de résidence, construction de la maison de santé pluridisciplinaire quartier Saint-Jacques, etc.).



Chambre
de Métiers
et de l'Artisanat

3 opérations pour 3 594 000 €

(création d'un pôle automobile ; mise en accessibilité du bâtiment ; isolation thermique, sécurisation et aménagement de l'internet).

* Les cosignataires de cette charte sont : l'État, la région Centre-Val de Loire, Châteauroux Métropole, la Ville de Châteauroux, Opac 36, scalis, Chambre de commerce et d'industrie de l'Indre, Chambre des métiers et de l'artisanat, Fédération régionale des Travaux publics, Fédération du Bâtiment de l'Indre.



1 CHÂTEAURoux

PLONGEON IMMINENT À BALSAN'ÉO

La forme elliptique de la structure ne passe plus inaperçue depuis le carrefour de la Valla/avenue François-Mitterrand. Le futur centre aquatique est bel et bien sorti de terre à Balsan. Mieux, le chantier de gros œuvre de l'équipement sportif et de bien-être se terminera mi-mars, avant la finition de l'intérieur. Le grand public aura l'occasion de découvrir Balsan'éo lors du week-end inaugural prévu début juin, lors de journées avec des animations exceptionnelles.



2 CHÂTEAURoux

UN QUARTIER DE LA GARE PLUS ATTRACTIF ET PLUS VERT

Un peu plus d'un an après les premiers coups de pioche, le chantier du pôle gare multimodal est terminé. Un réaménagement en profondeur qui donne un visage plus attrayant au quartier dans son ensemble. Des travaux qui font notamment la part belle à l'accessibilité des piétons. Pistes cyclables, zones piétonnes, double parvis viennent s'ajouter aux nouveaux aménagements paysagers tels que la fontaine où le bassin



abrite de la végétation mais aussi des arbres en nombre qui n'existaient pas jusqu'alors. La capacité de stationnement a également été revue dans ce chantier : parkings longue et courte durées, arrêts-minute.

Une requalification complète qui répond pleinement à cette volonté de redynamisation du quartier et qui offre une image plus séduisante de la ville autant aux locaux qu'aux voyageurs dès leur sortie du train.



3 CHÂTEAURoux

LES TRAVAUX SE POURSUIVENT AU FLOCKAGE

Après accord des services territoriaux de l'Architecture et du patrimoine, deux anciens bâtiments de la société Le Flockage ainsi qu'un château d'eau de 27 m de haut, situés au bord de l'Indre et sur une île, vont être démolis. Les travaux démarrent début janvier pour six mois avec une première phase consacrée au désamiantage et au curage de ces bâtiments (3 000 m²). Le coût du chantier s'élève à 295 534 € (HT). Le site, où vivent des castors et des chauve-souris, va peu à peu revenir à la nature.

La réfection de la toiture s'est achevée en novembre sur un autre bâtiment du Flockage situé dans le prolongement de la Cité du numérique. Il portait sur la réfection de la charpente et le remplacement à l'identique en zinc et ardoises de la couverture et des lucarnes pour un montant d'un peu plus de 250 693,35 € (HT). Enfin, il sera procédé au curage, désamiantage et déplombage des parties structurales d'un quatrième bâtiment qui sera cédé à la Chambre de commerce et d'industrie au cours du premier trimestre.



4 LE POINÇONNET

DES CAMÉRAS POUR FAIRE FACE AUX INCIVILITÉS

Pour faire face aux incivilités et aux cambriolages, la commune déploie un système de vidéoprotection. Un dispositif qui vise à « *assurer la tranquillité publique et préserver la quiétude des habitants* », justifie la maire, Danielle Dupré-Ségot. Les données stockées sur un serveur peuvent être consultées par des personnes habilitées (maire, adjoint à la sécurité, policier municipal) avant que les images ne soient écrasées sous vingt jours. Dans un premier temps, ce sont dix caméras, dont trois à 360 degrés, qui ont été installées dans le centre-bourg (terrain de football, tennis, Asphodèle, place du 1^{er}-Mai, école Rabelais, espaces multimédia et Rollinat). Suivront neuf autres au premier semestre 2021 sur les axes de fuite (rond-point de la Colas, routes du Grand-Épot, de Velles, des Bergères, avenue de la Forêt, La Forge de l'Isle, giratoire de la Croix-Rouge). La mise en place de la vidéoprotection s'élève à 160 891 €, dont une subvention de 7 250 € de l'État.

5 MONTIERCHAUME

LA COMMUNE MULTIPLIE LES TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT

En attendant la rénovation de la salle du conseil et les peintures des menuiseries extérieures dans l'année, la suppression des arbres et des deux places de stationnement a déjà permis de créer un véritable parvis devant la mairie. Une mise en valeur souhaitée par la municipalité qui multiplie les projets pour améliorer le cadre de vie des habitants. C'est ainsi que l'entrée du village par la rue des Carrières a été revue avec la création d'un vrai trottoir et la mise en place d'un éclairage LED. Les arbres rue de la Gare ont aussi été retirés et remplacés par de nouvelles essences, dont les racines s'attaqueront moins à la voirie.

D'autre part, la commune a fait appel à des apprentis adultes de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole Naturapolis pour créer un espace floral à l'entrée du cimetière et avant la plantation de nouveaux arbres. Enfin, dans cette volonté de donner une image plus attrayante, l'autel Saint-Joseph a été refait tout comme un drainage autour de l'église. Des travaux d'environ 80 000 € (HT) qui précèdent la réfection des vitraux programmée courant 2021.



Les **CYCLISTES** trouvent leur voie



Les voies et pistes pour les deux-roues s'installent durablement dans le paysage urbain. Mieux, un coup de pouce est donné aux habitants pour acheter un vélo à assistance électrique.

Après une période de test de près de six mois, l'heure est aux ajustements et à la pérennisation. Avec près de 200 cyclistes comptabilisés chaque jour, les voies pour les modes doux (vélos, trottinettes, overboards, gyropodes, etc.) ont trouvé leurs adeptes sur les boulevards de Châteauroux. Un aménagement qui va toutefois faire l'objet de quelques modifications afin « d'assurer la sécurité des deux-roues et fluidifier la circulation à certains endroits », annonce Marc Fleuret, premier vice-président de Châteauroux Métropole, délégué aux Transports.



Ainsi, 30 mètres avant les carrefours à feu, la circulation reviendra à deux voies pour les voitures. En parallèle, et toujours dans cette idée d'accentuer la sécurité des cyclistes, un sas de protection sera créé dans ladite zone pour permettre aux deux-roues de se positionner devant les véhicules.

DEUX FEUX TRICOLORES SUPPRIMÉS ?

Alors que des panneaux « tourne à droite » seront installés, autorisant les cyclistes à poursuivre leur chemin bien que le feu soit au rouge, une réflexion est engagée pour supprimer les feux sur les boulevards de Cluis (carrefour au droit de la rue Concorde et Denfert-Rochereau) et des Marins (rue Rouget-de-l'Isle).

« Dès que l'on travaille une voie, il nous faut penser déplacements doux. C'est en offrant des infrastructures quantitatives et qualitatives que nous ferons changer les habitudes de transport », tend à croire l'élue qui, sur sa commune de Déols, mène des projets de pistes cyclables, de Bitray à la zone de La Martinerie et dans le quartier Grangeroux.

En plus des aménagements qu'elle réalise, Châteauroux Métropole met aussi les moyens matériels pour que les habitants s'emparent de ces voies et pistes cyclables. Une aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique à hauteur de 200 € a été adoptée lors du dernier conseil communautaire, en décembre. Les deux compteurs mobiles prochainement mis en place permettront ensuite de constater si les amateurs de la petite reine seront de plus en plus nombreux.

Une première **MONDIALE À LA MARTINERIE**

Une navette, sans conducteur, circule au sein du Centre national de tir sportif à La Martinerie à Châteauroux. Une révolution au service de la mobilité.

Ni volant, ni boîte de vitesse et surtout ni conducteur. Après plusieurs années d'expérimentation, la navette autonome Evo circule, en toute sécurité, sur le site fermé du Centre national de tir sportif (CNTS). Un parcours de 1,6 km qui relie l'accueil du CNTS depuis le parking principal. La navette électrique, sans conducteur à bord, est une révolution dans le monde de la mobilité. Une première mondiale même. « C'est ici, à La Martinerie, que s'écrit une page de l'épopée du véhicule autonome », se félicite Étienne Hermite, président du directoire de Navya.

« UN SERVICE AU SERVICE DE LA MOBILITÉ »

L'entreprise spécialisée dans la conception et la construction de ce type de véhicules s'est associée à Keolis pour que cette navette capable de respecter les règles du code de la route entre en service. Le véhicule, pouvant transporter jusqu'à onze personnes, est suivi de près par un opérateur depuis la salle de contrôle afin de prendre la main en cas d'incident.

« J'attends beaucoup de cette expérimentation à Châteauroux. Un réel service au service de la mobilité », souligne Anne-Marie Idrac, Haute responsable pour la stratégie nationale de développement des véhicules autonomes.

Alors que le site du CNTS a été retenu comme centre de préparation

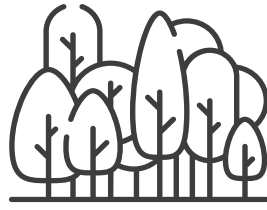
en vue des Jeux olympiques de 2024, les délégations étrangères de tir sportif pourront ainsi profiter de cette navette.

La collectivité est par ailleurs prête à accompagner le binôme Keolis-Navya en développant encore plus ce mode de transport avec, par exemple, « un parcours du mail Saint-Gildas vers le futur centre aquatique Balsan'éo », suggère le Président de Châteauroux Métropole, Gil Avérous.



AGGLOMÉRATION

UNE FORÊT en pleine ville



Cinq mille arbres et arbustes vont être plantés dans la zone artisanale des Chevaliers créant ainsi une réelle forêt en pleine ville.

De la verdure en veux-tu en voilà. Quand vous vous promènerez dans la zone artisanale des Chevaliers, à proximité du lac, vous serez sans doute surpris par le nouveau décor qui se présentera sous vos yeux.

CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Au milieu des entreprises et le long du réseau d'eaux pluviales, 5 000 arbres et arbustes sont en cours de plantation.

Les scolaires et habitants pourront venir donner un coup de main aux agents du service Espaces verts. C'est ainsi une véritable forêt urbaine, un poumon vert comme l'Agglomération en dispose déjà plusieurs (Vallée d'Ebbes, forêts communales, Écoparc, Belle-Isle) qui va voir le jour.

Un espace réalisé grâce à l'action Plantons en France, à laquelle l'Agglomération avait porté sa candidature. Depuis 2010, la Fondation Yves-Rocher - Institut de France en partenariat avec l'Afac (Association française arbres champêtres) - agroforesteries a lancé le programme Plantons pour la planète avec l'objectif de 5 millions d'arbres plantés d'ici 2021, soit 5 000 km de linéaires de haies, dans l'Hexagone.

Châteauroux Métropole s'ajoute ainsi sur la carte des territoires jouant un rôle dans la conservation de la biodiversité et de résilience face aux dérèglements climatiques. En mettant à disposition un terrain qui verra des arbres, dont la moitié sont labellisés Végétal local, prendre racine, c'est aussi pour les habitants une nouvelle balade à découvrir à proximité du centre-ville.



Comme dans l'ancienne peupleraie fin 2018, les scolaires planteront des arbres aux Chevaliers (© Archives).

EN BREF

CHÂTEAURoux



Des cimetières plus accessibles

Comme cela a été le cas à Saint-Christophe, les allées du cimetière de Saint-Denis ont été renouvelées.

Une réfection pour offrir une meilleure accessibilité aux visiteurs. Un double gravillonnage a été posé dans une partie des allées et des bordures ont été installées le long des sépultures.

Ces travaux viennent clore un programme de rénovation lancé dans les cimetières entre 2016 et 2020 (934 000 €). Du côté du cimetière de Cré, 34 cases de columbarium ont été ajoutées en fin d'année.

Des récupérateurs d'eau mis à disposition pour les habitants



Après les composteurs en bois ou en plastique mis à disposition par l'Agglomération, les communes de cette dernière proposent à leurs habitants des récupérateurs individuels d'eau de pluie. Quatre modèles seront proposés : 510 et 1 300 litres mais aussi 1 020 et 2 600 litres grâce à un set de jumelage qui peut être ajouté aux deux premiers.

Ces cuves de récupération s'inscrivent dans les actions soutenues par l'Agence de l'eau Centre-Loire. La participation financière sera propre à chaque commune.

Pour se procurer un récupérateur d'eau, les inscriptions commencent pour les habitants de Châteauroux début mars via les démarches en ligne sur www.chateauroux-metropole.fr ou bien en remplissant un formulaire disponible à l'accueil de l'hôtel de ville avec présentation d'un justificatif de domicile.

CHÂTEAUXROUX

Pour le BIEN-ÊTRE de nos SENIORS

Le personnel de quatre établissements du CCAS accueillant des personnes âgées a été formé à l'Humanitude, une philosophie du soins et de la relation qui s'appuie sur la bientraitance.

C réée il y a trente ans par deux anciens profs de gymnastique, Yves Gineste et Rosette Marescotti, l'Humanitude propose une autre approche des soins dispensés aux seniors, emprunte de plus... d'humanité et centrée sur la relation entre le soignant et la personne âgée. Depuis septembre, l'ensemble du personnel de l'Éhpad et de la maison-relais Saint-Jean ainsi que des résidences Isabelle et des Rives de l'Indre a suivi une formation de quatre jours sur cette méthode.

LE RESPECT DE LA PERSONNE

Celle-ci repose sur des techniques pour entrer en communication avec la personne âgée s'appuyant sur le regard, la parole et le toucher relationnel. En outre, le maintien de la verticalité, station debout qui distingue les humains, est un pilier de la méthode de l'Humanitude. *« Il s'agit d'évaluer les capacités restantes des résidents pour se lever, se tenir sur ses jambes, s'impliquer dans sa toilette, précise Marinette Soufflet, directrice des établissements pour personnes âgées. Nous avons l'exemple d'une personne qui était en fauteuil roulant, que l'équipe soignante, à la suite de la formation, a installée comme les autres résidents sur une chaise à table lors des repas et qui, accompagnée progressivement, a repris confiance et se rend à pied à la salle à manger. Le but est de les réhabiliter dans leurs capacités et ainsi préserver leur individualité et leur dignité. »*

Lors des journées de formation qui ont pu se tenir malgré la Covid, les agents sont venus avec des exemples très concrets et ont ainsi



pu apprécier ce que cette méthode pouvait leur apporter dans leur quotidien en favorisant leur bien-être au travail. Des groupes de travail se réunissent tous les quinze jours et d'autres formations suivront.

UN LABEL HUMANITUDE

L'Humanitude servira de fil rouge au projet d'animation en cours de réécriture et au futur projet d'établissement avec pour objectif de s'inscrire à terme dans une démarche vers le label Humanitude créé en 2011. Il est attribué dans le cadre d'évaluations externes, régulières et obligatoires pour ce type d'établissements. C'est une démarche qui s'inscrit dans le temps. Seules 28 structures sont labellisées, à ce jour, en France.

Des ATELIERS JARDIN pour se remobiliser

Une douzaine de jeunes se retrouvent chaque matin sur trois parcelles louées à l'association des Jardins familiaux par la Mission locale pour un chantier éducatif.

« Se retrouver enfermés dans une salle pour des jeunes qui, pour beaucoup, sont en décrochage scolaire, ce n'est pas la meilleure des solutions », reconnaît Éric Ploux, directeur de la Mission locale de Châteauroux. Alors pourquoi ne pas leur faire prendre l'air ?

Chaque matin, du lundi au vendredi, pendant une période qui peut aller de un à trois mois, une douzaine de jeunes et deux encadrants se retrouvent sur l'une des trois parcelles de 250 m² que la Mission locale loue à l'association des Jardins familiaux. En cette saison, les cultures sont réduites : salades d'hiver, chicons, carottes tardives sous chassiss... Mais il y a toujours de l'entretien et du bricolage à faire.

ÉCHANGE ET ENTRAIDE

L'acquisition de compétences maraîchères n'est pas le but premier, même si cela peut susciter des vocations. Il s'agit avant tout de remettre ces jeunes en mouvement : reprendre à la fois un rythme régulier et confiance en soi, apprendre à travailler en équipe dans l'échange et l'entraide.

« Avant je ne finissais jamais ce que je commençais. Je me suis amélioré et

maintenant je vais jusqu'au bout quand j'entreprends quelque chose », témoigne Nicolas, 17 ans, un des bénéficiaires, qui a tout particulièrement apprécié « la bonne entente » dans le groupe. En son sein, se côtoient des décrocheurs scolaires âgés entre 16 et 18 ans, des jeunes au parcours accidenté ou sortant de détention ainsi que des réfugiés allophones.

UNE ÉTAPE POUR AVANCER

« Ce dispositif est un outil à disposition des conseillers Mission locale dans leur accompagnement pour mesurer la motivation, l'engagement et la capacité du jeune à intégrer ensuite un parcours nécessitant des compétences comportementales généralement attendues dans la vie active », explique Guillaume Polus, l'encadrant référent qui est assisté de Pierre Dezécot, volontaire en Service civique. L'atelier sert notamment de sas vers un autre dispositif, la garantie jeunes, qui permet d'accompagner les jeunes entre 16 et 25 ans vers l'emploi ou la formation.

Quant à la production de légumes et de fruits, elle sera offerte au restaurant solidaire L'Assiette que les jeunes suivis par la Mission locale connaissent bien puisqu'ils bénéficient de tickets repas. Leur travail s'inscrit donc dans un cercle vertueux, de quoi les remotiver encore davantage !



En savoir plus
02 54 07 70 00 – mission.locale@chateauroux.org



CHÂTEAUX

LA PÉPINIÈRE, un terreau FERTILE pour les JEUNES entreprises

Installée près de la gare, la pépinière d'entreprises, gérée depuis dix ans par Châteauroux Métropole, mise sur l'accueil et l'accompagnement.

« La vocation de la pépinière d'entreprises est d'aider les entreprises à se développer et à s'installer sur le territoire en complémentarité avec ce que font d'autres acteurs de la vie économique locale comme BGE, la CCI, le PLES et maintenant le Village by CA », explique Carole Druelle, sa responsable.

Depuis deux ans, la pépinière, dont la capacité d'accueil est de vingt-et-une entreprises, fait le plein : de nouveaux résidents y font leur entrée dès que d'autres en partent pour voler de leurs propres ailes. Le lieu s'adresse en priorité aux toutes jeunes entreprises qui ont moins de 18 mois d'existence et bénéficient à ce titre d'un tarif préférentiel. Dans le cadre du plan de revitalisation, douze start-ups ont été hébergées gratuitement.

UN LABORATOIRE D'IDÉES

Ici, on ne vient pas seulement louer un local, on s'inscrit dans une dynamique. « L'idée est de leur faire rencontrer les bonnes personnes au bon moment du développement de leur projet qui lui-même peut encore évoluer, poursuit Carole Druelle. On est toujours en train de réfléchir à ce qu'on peut leur apporter ». Et pour commencer, tout est fait pour que les jeunes pousses se sentent bien dans les murs de la pépinière, que ce soit un lieu de vie et d'échanges entre résidents avec des temps de partage, un espace de coworking et des équipements à disposition comme un PC multifonctions mobile. Des projets communs peuvent même

éclore : Idéafilms (vidéos et photos) s'est ainsi associé à Aérotech-system (drônes). On leur doit la vidéo de présentation de la pépinière.

Les résidents bénéficient également d'un programme de formations liées au cœur de métier mais aussi au développement personnel. « *Savoir gérer ses émotions, son stress, c'est essentiel quand on fait du business* », souligne Carole Druelle.

Les entrepreneurs sont invités à être force de proposition pour le territoire, à en devenir l'un des maillons pour y créer de la valeur autrement. Et tout est mis en œuvre pour leur faire découvrir ce territoire et ceux qui le font vivre avec un message simple : en venant à Châteauroux, il y a du business à faire.



En savoir plus
Carole Druelle, responsable animation et développement
à la pépinière d'entreprises : 02 54 53 73 73 ou 07 87 34 86 55
pepinieredentreprises@chateauroux-metropole.fr



Une FORMATION avec JOB À LA CLÉ

Un centre de formation privé indépendant de maroquinerie va ouvrir cours Saint-Luc. Un cursus sur mesure qui débouchera sur un emploi dans un secteur où la demande est forte.

Si il y a un secteur qui forme et qui recrute, c'est bien celui de la maroquinerie. Pour répondre à la demande des entreprises du département, un centre de formation est aménagé dans un local au cours Saint-Luc. Sébastien Linossier, directeur commercial d'Eshange maroquinerie usine école précise que ce « plateau technique est unique en France. Jusqu'à quarante stagiaires envoyés par Pôle emploi suivront une formation de quatre à dix semaines accompagnés par des Artisans-formateurs. »

Et tous les profils sont les bienvenus. « Tous les candidats retenus le seront à partir de la méthode de recrutement par simulation qui permet de s'affranchir des codes habituels (CV, diplômes, expérience), indique le responsable d'équipe Pôle emploi, David Bernard, qui se veut être le relais entre les candidats et le centre de formation. La notion de savoir-être de la personne est importante. »

DU SUR-MESURE

Une formation sur mesure (savoir-faire main et/ou piqûre machine) qui permettra aux stagiaires d'accéder au premier niveau de la Convention collective nationale de travail des industries de la maroquinerie. Et surtout de décrocher un CDD qui débouchera, la plupart du temps, sur un CDI. Ce projet a pu voir le jour grâce à un « grand façonnier local et Châteauroux Métropole », précise Sébastien Linossier. La Ville, propriétaire des lieux, a en effet pris en charge les travaux de réaménagement du local dans lequel sera installé un parc machines complet. La première session de formation débutera au deuxième trimestre 2021.



En savoir plus.
Renseignements auprès de votre conseiller Pôle emploi habituel ou de l'agence de Châteauroux. Des recrutements dans le nord du département et à Châteauroux sont attendus en 2021.



CHÂTEAUX

« MOBI'CADRES a été un vrai PLUS » pour Maxime Arnulf

Responsable marketing et communication chez Puzzle centre, Maxime Arnulf, 32 ans, a bénéficié du dispositif Mobi'cadres en 2019.



« Je suis né à Châteauroux. Après le bac, je suis parti faire mes études à Bordeaux où j'ai obtenu un Master communication des organisations. J'ai fait mon stage de fin d'études à Paris dans une agence événementielle qui m'a recruté en tant que chef de projet. J'y suis resté huit ans mais je ne me voyais pas faire ma vie à Paris. Après une rupture conventionnelle, je suis revenu à Châteauroux en novembre 2018. Je n'avais que peu de visibilité sur le marché local de l'emploi. Pouvoir bénéficier gratuitement de l'accompagnement Mobi'cadres a été un vrai plus pour moi : ça permet de se mettre tout de suite en ordre de marche, de se challenger, de mieux se structurer et de gagner du temps. Lors d'un premier entretien, j'ai présenté mon parcours et on m'a décrit le dispositif. Puis j'ai eu un rendez-vous mensuel avec un coach. Avec lui, j'ai pu travailler

mes candidatures et cibler les entreprises où postuler. Entre deux rendez-vous, nous avons des échanges réguliers, notamment pour me faire part d'offres correspondant à mon profil. Je recevais aussi des invitations pour découvrir la ville lors d'afterworks avec des nouveaux arrivants. Pour ma part, je connaissais déjà bien Châteauroux y étant né mais pour des personnes extérieures, je pense que c'est une très bonne chose et c'est hyper-important pour le côté réseau. Cet accompagnement a été très positif pour moi puisqu'il a débouché sur un emploi. »

L'INFO EN +

Le service emploi booste son dispositif Mobi'cadres

À la demande des entreprises du département, le service emploi de Châteauroux Métropole a créé en 2015 une prestation gratuite dédiée aux cadres en mobilité professionnelle (demandeurs d'emploi ou salariés).

Avec Mobi'cadres, ceux-ci bénéficient d'un coaching personnalisé et réalisé par un expert.

Les interlocuteurs :

- Un spécialiste du coaching à l'emploi qui dresse un état des lieux des compétences et travaille sur le projet professionnel.
- Un chargé des relations entreprises en lien étroit avec les employeurs du territoire.
- Un(e) parrain/marraine RH bénévole pour soutenir le salarié dans sa démarche.

Devant le succès rencontré par cette prestation, Châteauroux Métropole a fait le choix de doubler en 2021, le nombre de bénéficiaires potentiels avec 32 places ouvertes à partir du 1^{er} janvier.

Contact : Vanessa Sandéi-Pradeau, coordinatrice de la prestation Mobi'Cadres dans l'Indre, vanessa.sandei@chateauroux-metropole.fr ou 02 36 90 51 69.

EN BREF

Une nouvelle formation au Campus centre de la CCI

De nouveaux étudiants vont rejoindre le Campus centre de la CCI. La Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de l'Indre a officialisé un partenariat avec l'Istec. L'école supérieure de commerce et marketing, membre de la conférence des Grandes écoles, ouvrira ainsi sa première promotion en septembre 2021 sur le site Balsan. Il s'agira de la dix-huitième formation proposée sur le campus qui accueille déjà plus de 400 étudiants. L'Istec offrira des formations dans sept spécialités du commerce et du marketing « accessibles à bac +3 et sur concours », indique le directeur, Pierre Larrat. « Une formation unique en région Centre-Val de Loire qui permettra de réaliser un cursus complet jusqu'au niveau Master », se félicite le président de la CCI de l'Indre, Jérôme Gernais.

Elle vient renforcer le rôle de l'antenne universitaire à Châteauroux qui va s'agrandir à l'horizon 2023. La CCI a en effet acquis auprès de Châteauroux Métropole l'ancien bâtiment de l'usine Le Flockage pour y aménager entre six et huit salles de classe supplémentaires.

Pourquoi la Bibliothèque nationale de France doit choisir Châteauroux ?

Candidate pour accueillir une annexe de la Bibliothèque nationale de France (BnF), Châteauroux veut mettre toutes les chances de son côté. Une vidéo de promotion a ainsi été tournée et diffusée sur l'ensemble des réseaux de la collectivité et bien au-delà. Proximité avec Paris (deux heures en train), terrain disponible juste derrière la gare pour y construire le Conservatoire national de la presse et le Centre de conservation pour ses

collections, actions culturelles déjà mises en place pour s'intégrer au projet de la BnF sont autant d'atouts mis en valeur dans ce clip. La ville lauréate sera connue courant janvier. D'ici là, n'hésitez pas à être des ambassadeurs du territoire et faire parler de ce projet autour de vous.

Vidéo à découvrir sur nos réseaux sociaux.

De nouveaux commerces en centre-ville

L'enseigne de prêt-à-porter féminin **Lys boutique** s'est installée au 39 rue de la Gare. Une adresse qu'a quittée pour sa part **Kara Jones hommes** pour rejoindre le 19 de la même rue. De son côté, l'association spécialisée dans la réinsertion par l'emploi, **107 by Agir** a ouvert au 107 rue Grande. L'enseigne **Pitaya** (cuisine thaïlandaise) s'installe 3 rue du Président-Wilson à la place Des Grandes fabriques.

CHÂTEAUX

Faites vos achats sur **MARKETPLACE !**

Alors que de nombreux commerces ont été obligés de rester fermés durant le deuxième confinement, ils se sont réunis sur une plateforme pour garder le lien avec les clients.

Pour répondre à la demande des clients et dans un souci d'apporter des nouvelles solutions aux commerçants, l'association des Boutiques de Châteauroux a lancé fin novembre une Marketplace. « Cette plateforme permet de mieux répondre aux attentes des consommateurs en leur donnant la possibilité de faire leurs achats dans les boutiques de Châteauroux en ligne. Et ce, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 », souligne le manager du commerce, Benjamin Losantos.

Ouverte gratuitement à l'ensemble des commerçants castelroussins, elle favorise ainsi la vente en ligne, le click and collect et le paiement en ligne ou en boutique.

DES COMMERÇANTS TOUJOURS PLUS NOMBREUX

Cette place de marché regroupe aujourd'hui une cinquantaine de commerçants (Comptoir de Marie, Fourchette & café, Elliott & Nina, Surya soleil, etc.) et compte plus de 700 produits.

Afin d'accompagner les commerçants dans la mise en place de la plateforme, un salarié a été embauché plusieurs heures par semaine via

la plateforme Boulevard des talents pour aider les commerçants à créer leur boutique en ligne et mettre des produits. Quatre stagiaires de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) ont aussi apporté leurs idées.

Cette initiative a été réalisée en partenariat entre la CCI de l'Indre et Châteauroux Métropole.



En savoir plus
Liste des commerçants à retrouver sur
marketplace.lesboutiquesdechateauroux.fr

DÉOLS

Le **GARAGE AUBERT** s'installe à **GRANDÉOLS**

En centre-ville depuis sa création en 1969, le garage Aubert a investi un bâtiment neuf de 2 000 m² avec un parking de 150 places qui lui ouvre de belles perspectives de développement.

Depuis décembre, le garage Aubert, distributeur de la marque Renault au sein du groupe Faurie, s'est installé dans de nouveaux locaux flambant neufs rue Clément-Ader sur la zone aéroportuaire. Une nouvelle page à écrire pour ce garage familial créé en 1969 par Lucien Aubert et son frère Christian au 71 avenue du Général-de-Gaulle à Déols. Les années passant, le manque d'espace s'était fait ressentir, accentué à partir

de 1997 par le dépannage autoroutier et le doublement des effectifs. À ce jour, le garage emploie 23 salariés.

Christophe Aubert, qui a succédé à son père Lucien en 1990, a fait construire sur un terrain de 8 000 m² acheté à la Chambre de commerce et d'industrie un bâtiment de 2 000 m², soit un investissement de 1,6 M€ auquel s'ajoute 300 000 € de matériel. Il a bénéficié d'une aide à l'immobilier d'entreprise de Châteauroux Métropole de 34 000 € que la région Centre-Val de Loire est venue abonder à hauteur de 44 200 €.

QUATRE ACTIVITÉS SUR UN MÊME SITE

Le garage Aubert comprend un hall spacieux de 500 m², 1 500 m² d'ateliers et 120 m² de bureaux à l'étage. Assez d'espace pour pouvoir réunir sur un même site ses quatre activités : la mécanique, la carrosserie (délocalisée à Céré depuis 2006), le dépannage remorquage autoroutier et la vente de véhicules neufs ou d'occasion qui va bénéficier d'une belle exposition avec un parking de 150 places, ce qui n'était pas le cas en centre-ville.

L'arrivée du garage Aubert participe d'une bonne dynamique sur GrandDéols où Autocontrol, un nouveau prestataire pour le contrôle technique, vient également de s'installer.



CHÂTEAUX

PERMIS DE LOUER : une chasse aux logements INDIGNES

Pour garantir et développer la qualité des logements du parc locatif privé, Châteauroux Métropole met en place un Permis de louer. Chaque propriétaire bailleur devra ainsi demander une autorisation préalable avant de (re)proposer le bien sur le marché.

Assurer un logement aux normes et conforme à la location, lutter contre les marchands de sommeil, améliorer le patrimoine ou encore aider les propriétaires à rénover leurs biens : les objectifs du Permis de louer sont multiples. En somme, ce dispositif applicable au plus tôt au 1^{er} avril 2021 sur le périmètre de la ville de Châteauroux vise « à offrir une location digne aux occupants, aux sens sécuritaire et salubre », avance Danielle Dupré-Ségot, vice-présidente de Châteauroux Métropole déléguée à l'Habitat et aux Gens du voyage. Il porte ainsi implicitement la responsabilité sur les propriétaires bailleurs du parc privé locatif qui devront se mettre en conformité. « Ce Permis de louer est aussi une façon de les inviter à solliciter les nombreuses aides à la rénovation, dont celles de la collectivité, pour les situations où l'état du logement l'exige (voir le dossier dans le CHTX Métropole n°30, NDLR) », ajoute l'élue.

CHAQUE LOGEMENT VISITÉ ET CONTRÔLÉ

Les propriétaires se voient ainsi désormais obligés de demander une autorisation préalable et fournir les

diagnostics techniques obligatoires lors d'une première mise en location ou pour tout changement de locataire. Chaque logement sera ensuite visité et contrôlé à l'appui d'une grille de critères d'appréciation. Suivront un rapport de visite et un avis favorable, défavorable ou avec réserves. « Un service gratuit », tient à préciser Danielle Dupré-Ségot.

DES SANCTIONS EN CAS DE NON-RESPECT

En cas de non-respect, les bailleurs sont passibles d'une amende de 5 000 € et qui peut aller jusqu'à 15 000 € en cas de répétition de manquements ou bien de location malgré un rejet.

Cette nouvelle mesure appliquée à Châteauroux, et qui pourra à l'avenir être étendue à d'autres communes de l'Agglomération, a donc pour but de « continuer à améliorer le parc locatif privé mais aussi en avoir une meilleure connaissance », résume l'élue.



En savoir plus.
Service Habitat au 02 36 90 50 50
ou service-habitat@chateauroux-metropole.fr

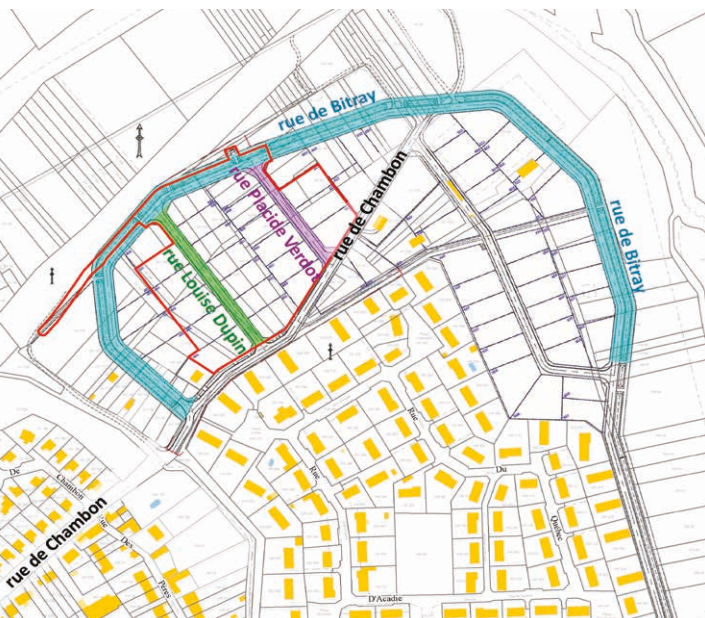


LE CHIFFRE

6 127

C'est le nombre de logements locatifs privés à Châteauroux en 2020 sur la Ville (selon les chiffres de la taxe d'habitation 2019), soit 23 % du parc de logements de la ville.

Un NOUVEAU LOTISSEMENT au bord de LA VALLÉE DE L'INDRE



Dans le double but d'accompagner le parcours résidentiel de ses habitants et d'en accueillir de nouveaux, la Ville de Châteauroux poursuit sa politique de création de lotissements communaux proposés à des tarifs attractifs. Après le lotissement des frères Pichette rue de La Loge en 2020, un autre chantier s'ouvre en ce début d'année à Bitray.

UNE PREMIÈRE PHASE DE TRAVAUX

Fruit d'acquisitions foncières réalisées depuis plusieurs années, 8,6 hectares seront dédiés à ce futur lotissement avec plusieurs phases d'aménagement successives. La première phase concerne près de 2,4 hectares découpés en 21 lots situés entre la rue de Chambon et la vallée de l'Indre, essentiellement

des anciens jardins et prairies. Dans cet environnement très qualitatif, le choix a été fait d'une moindre densité et de belles parcelles : les lots seront compris entre 675 m² et 1000 m² avec une majorité à 870 m².

Deux entreprises ont été retenues, la Segec pour l'éclairage public et la Setec pour la voirie et les réseaux. Les travaux, dont le démarrage est prévu en début d'année, dureront de six à huit mois. L'accès à ce nouveau lotissement communal se fera par la rue de Chambon qui va être élargie. Une voie périphérique sera créée avec, à terme, un aménagement paysager pour assurer la transition visuelle vers la vallée de l'Indre. La commercialisation de ces lots est prévue en fin d'année.

CHÂTEAUXROUX

Une vie entre **AUTONOMIE** et **PARTAGE**

Dans le quartier de Touvent, des personnes en situation de handicap vont s'installer dans des logements pour une vie réunissant autonomie et échanges collectifs.

L'Adapei 36 (Association départementale des parents et amis des personnes handicapées mentales de l'Indre) intervient dans trois grandes thématiques : enfance - adolescence, travail et habitat - vie sociale. C'est sur ce dernier volet, qu'en collaboration avec le Foyer d'accueil médicalisé (FAM) résidence Algira et la Maison des oiseaux, elle étoffe son panel d'actions en matière d'habitat.

Après le Foyer d'hébergement, le Service d'accompagnement à la vie sociale ou encore le Foyer d'accueil médicalisé, voici le Dispositif d'habitat inclusif de Châteauroux (Dhic). Il permet aux personnes en situation de handicap de vivre dans leur propre logement. « Dans un cadre de vie adapté, sécurisant et propice au déploiement d'une vie sociale, présente le directeur général de l'Adapei 36, Jean-François Fily. Si les locataires vivent, seul ou en couple, d'une manière autonome, ils se retrouveront pour des moments collectifs autour de l'animatrice, Victorine Borget. »



Romuald et Émilie aux côtés de Victorine Borget (à droite).

UN JARDIN ET UN ESPACE COLLECTIF

Les trois partenaires de ce nouveau dispositif, en collaboration avec l'Opac, souhaitent que les habitants coconstruisent un projet de vie sociale et partagée. D'ici la fin de l'année, les neuf logements situés dans le quartier de Touvent, et à proximité des services, seront tous occupés. Les habitants profiteront également d'un jardin et d'un espace commun pour partager des activités et des animations collectives.

Parmi les locataires, on trouve Émilie et Romuald. Le couple qui vivait jusqu'alors au foyer d'hébergement a posé ses valises dans l'un des dix logements. Un emménagement qui ravit les deux travailleurs de l'Établissement et service d'aide par le travail (Ésat). « On va avoir notre premier vrai chez nous », confient-ils dans un large sourire. Pour bénéficier du Dhic, « il ne faut pas juste chercher un logement pour y vivre sa vie tranquillement, l'objectif est bel et bien de partager avec les autres », rappelle Jean-François Fily. Une façon de vivre dans laquelle se retrouvent pleinement Émilie et Romuald.

EN BREF

CHÂTEAUXROUX

Pour des façades homogènes

« Pour retrouver des façades qui valorisent la ville », selon le Maire, Gil Avérous, la Ville instaure une astreinte liée aux infractions d'urbanisme. Dans le viseur de la collectivité : les travaux réalisés sans autorisation ou qui ne respectent pas l'autorisation délivrée. Des irrégularités qui dénaturent le patrimoine immobilier de la ville. Après procès-verbal constatant l'infraction, les contrevenants doivent régulariser les travaux dans un délai imparti au risque de payer une astreinte qui peut aller jusqu'à 500 € par jour de retard.

ÉTRECHET

Une nouvelle aire de jeux

Deux balançoires, un toboggan et trois jeux ressorts, une nouvelle aire de jeux a été mise en service à côté du gymnase pour le plus grand bonheur des enfants. Une structure, en libre-service, posée sur un sol en gravillon.



DÉOLS

Un verger partagé à Grangeroux

Vingt-cinq pommiers et 150 m de haies ont pris racine à la fin de l'automne à Grangeroux, rue Pierre-Lamatère. Afin de mobiliser les habitants autour d'une initiative environnementale, la commune a créé son premier verger partagé sur 2 200 m². Avec le soutien du Pays Castelroussin, qui a financé 80 % des plantations, ce projet collaboratif aboutira à une fête de la pomme chaque année. Du côté de Marban, ce sont plus de 2 hectares qui seront déboisés afin d'y aménager un bassin d'eau pluvial et replanter des végétaux. Des espaces participatifs dans différents quartiers de la commune qui permettront autant de créer des coins de verdure que de réunir les habitants autour d'action solidaire et environnementale.

MÂRON

La commune change d'identité visuelle

À l'image de la commune de Déols, Mâron affiche désormais un nouveau logo. Un changement d'identité visuelle qui s'accompagne également d'un nouveau site internet (www.maronenberry.fr) pour offrir « une meilleure visibilité des actions de la commune » mais



aussi de la création d'une page Facebook. De plus, une newsletter est désormais disponible depuis début 2021.

CHÂTEAURoux

Comment **ATTIRER** de **NOUVEAUX MÉDECINS** ?

Pour attirer de nouveaux professionnels de santé, dont certains secteurs sont en pénurie, deux dispositifs incitatifs sont déployés par la Ville.

Médecin généraliste ou spécialiste, dentiste, kinésithérapeute, orthophoniste, sage-femme sont des professions médicales en tension. « *Il y a même une pénurie* », regrette le maire-adjoint délégué aux Finances et à la Santé, Philippe Simonet.

Pour inverser cette tendance, la Ville a mis en place depuis le 1^{er} janvier non pas une mais deux aides pour inciter les professionnels de santé à faire le choix de s'installer à Châteauroux.

AMÉLIORER L'OFFRE DE SOINS

Elles concernent uniquement des situations de première installation ou bien de déménagement depuis un autre département hors-Indre afin de ne pas créer de concurrence entre communes du même territoire. « *La première porte sur une aide au financement de matériel ou d'agencement du cabinet avec un montant maximum de 5 000 €, présente l'écu. La seconde, qui ne peut être cumulable avec la première, est une prise en charge du loyer lors de la première année d'installation. Un soutien à hauteur de 60 % du loyer dans la limite d'un loyer de 1 000 € mensuel.* » En déployant de nouvelles mesures, la Ville entend améliorer l'offre de soins aux habitants. Et ce, alors que la compétence santé n'est pas du ressort des collectivités locales.

« *Ne rien faire c'est remettre en cause le droit fondamental d'accès aux soins*, justifie Philippe Simonet. *Ces aides font partie de multiples mesures actuellement envisagées pour pallier les carences.* »



Un Conseil d'organisation de la santé mis en place

« *On n'a pas le droit de ne pas agir* ». Face aux carences en matière médicale sur le territoire, le maire-adjoint délégué aux Finances et à la Santé se veut actif. « *Nous travaillons depuis plusieurs années sur l'attractivité de Châteauroux Métropole et d'autre part plus de 10 000 habitants n'ont pas de médecin traitant. Ce n'est pas acceptable* », pointe du doigt l'écu.

Le constat posé, il faut trouver des solutions. C'est dans ce sens qu'un Conseil d'organisation de la santé (COS) a été créé. Une instance qui regroupe des élus et les principaux acteurs de la santé du territoire. Un lieu de rencontre permettant de rapprocher et de favoriser les partenariats indispensables entre médecine publique et privée.

Sous forme d'ateliers, les participants travaillent sur des actions à mettre en place comme c'est le cas, par exemple, avec un projet d'installation d'une télécabine de téléconsultation.

Des **HABITANTS ACTEURS** de leur **TRANQUILLITÉ**

La Ville va déployer la Participation citoyenne dans plusieurs de ses quartiers. Un dispositif où les habitants deviennent de véritables acteurs de la sécurité et de la tranquillité.



« *On ne veut pas former des shérifs mais des référents par quartier qui assurent le lien avec la Ville et les forces de police et de gendarmerie.* » Le maire-adjoint délégué à la Sécurité, à la Protection de la population et à la Démocratie locale, Brice Tayon, se veut clair sur le dispositif

qui devrait être mis en place d'ici cet été.

Avec la Participation citoyenne, c'est un moyen supplémentaire d'assurer la tranquillité dans les quartiers castelroussins. Il viendra compléter des actions de sécurité publique telles que la vidéoprotection ou encore les patrouilles régulières des policiers municipaux et nationaux.

UN RÔLE DE VIGIE

En aucun cas, les référents, désignés par le maire et dont le casier

judiciaire doit être vierge, n'ont le pouvoir des forces de l'ordre. Voiture suspecte, démarchage intempestif, présence douteuse d'un individu dans le quartier... sont autant de faits sur lesquels le référent de quartier peut être alerté. Et sur lesquels il doit être le relais auprès d'un représentant de la force publique.

Une présence dissuasive qui permettra d'accroître la réactivité des forces de sécurité contre les incivilités mais aussi renforcer le sentiment de tranquillité dans les quartiers. Voire créer du lien social entre habitants.

« *La Participation citoyenne trouve toute son utilité dans des quartiers résidentiels avec une densité moyenne de population* », glisse l'écu. Un dispositif qui allie autant tranquillité, sécurité et solidarité.



En savoir plus.

Une série de réunions est programmée dans les prochaines semaines dans différents quartiers de la ville. Les dates seront à retrouver sur le site internet de Châteauroux Métropole.

CHÂTEAUROUX

L'INCROYABLE TALENT de MOSTAFA

Mostafa Nouh embellit les tombes du carré musulman du cimetière de Cré Par passion, et bénévolement, il réalise également une œuvre géante qui fait suite à celle présentée lors du Mondial de foot en 2018.

Son atelier, c'est une camionnette bleu turquoise dans laquelle il transporte tout son matériel. « *Sa Ferrari* », plaisantent ses amis. « *Sans elle, je ne pourrais pas travailler* », reprend-il aussi rapidement, l'air sérieux. Depuis le premier confinement, Mostafa Nouh restaure les tombes du carré musulman du cimetière de Cré. Tout est parti de l'un de ses amis qui voulait offrir une belle dernière demeure à son père décédé quelques mois plus tôt.

UN SAVOIR-FAIRE QUI INTERPELLE

Ni une, ni deux, le chaudronnier en aéronautique se lance dans la construction d'un gabarit de stèle en forme de mosquée. Il œuvre également, toujours bénévolement, à la consolidation du coffrage de la concession. Son travail ne laisse pas insensible des familles de défunts, qui font alors appel à ses services. Depuis avril dernier, il en est finalement à sa seizième réalisation. « *Tous les matériaux (sable, ciment, ferraille)*

nous sont donnés par deux entreprises, Sasu Altun et Tunca 36 », souligne Mourad Allal, président de l'association multiculturelle de l'Indre.

Qualifié de « *très discret* » et doté d'un talent inégalable grâce « *à ses mains en or* », Mostafa Nouh s'était déjà fait connaître avec l'édification de sa Coupe du monde géante de 2,3 mètres, exposée dans le quartier Saint-Jean et dans le hall de la mairie en 2018. Une œuvre qu'il continue, en parallèle, de peaufiner à l'abri des regards chez un couple d'amis, Nicole et Maurice.

Depuis plusieurs mois, il travaille ainsi à la création d'un ballon de football « *de 2 mètres de diamètre à partir de paraboles* » qui viendra embrasser le socle de la coupe. Une œuvre qu'il espère sortir de l'ombre pour la présenter au public.

TOUT TOURNE pour Sylysak Taïdo



Primé pour son court-métrage lors du festival de film urbain à Paris, le Castelroussin voit de nouvelles portes s'ouvrir.

Il y a moins de dix ans, Sylysak Taïdo se baladait encore dans le quartier de Bitray à Châteauroux avec sa « *petite caméra* ». Ou bien s'illustrait avec son groupe de hip-hop Tik tak crew lors de manifestations culturelles. De ses deux hobbies, le Castelroussin de 26 ans en fait son métier. Depuis Paris, où il s'est installé, le réalisateur-producteur a créé son label Sakfilms en 2016 et trace son chemin avec toujours cette envie de se lancer de nouveaux défis pour « *sortir des clichés autour du hip-hop en mettant en lumière le côté artistique de la danse* ».

DE NOUVEAUX PROJETS ET PERSPECTIVES

Après un tour de France à la rencontre de breakdancers de 2015 à 2017, il s'envole à trois reprises vers le Japon. Il y tourne fin 2019 un court-métrage avec le danseur anglais Anton « LB » Phung « *pour garder un souvenir* », dit-il. Finalement, ses 2 minutes 30 de *Shrine* présentées dans un grand cinéma parisien lors de l'Urban films festival mi-octobre sont primées dans la catégorie Performance. « *Une très grande surprise* », confie le jeune homme qui avait toujours « *rêvé* » d'y concourir. Ce prix ouvre à Syly (son surnom) de nouvelles portes. Et il compte bien évidemment ne pas laisser l'occasion passer. Après une première série de portraits de breakdancers, le réalisateur sort deux longs formats pour « *sortir des sentiers battus et se confronter à de nouveaux défis* ». Le premier est issu d'un tournage lors du festival de breakdance en 2018, The Notorious IBE. Le second est « *un documentaire réalisé lors de mon deuxième voyage au Japon et où cinq danseurs français, dont un originaire d'Ardenes, découvrent le hip-hop au pays du Soleil levant* ».

Jusqu'à alors en auto-production, Sylysak Taïdo voit d'un bon œil l'accompagnement que va lui apporter Prodance TV « *une production néerlandaise qui va lancer un "Netflix de la danse"* ». Un soutien qui lui permettra de coproduire ses projets, dont la saison 2 de ses portraits.

Toujours très attaché à sa ville de naissance, Syly entretient aussi le doux espoir de présenter ses réalisations dans un cinéma de Châteauroux. Là où tout a finalement débuté.



En savoir plus
Vidéo primée à retrouver sur la chaîne Youtube Prodance TV et sakufilms.wordpress.com





1



2

L'HÔTEL DES POSTES, une construction faisant foi

Une résidence pour seniors de 80 à 90 logements va être aménagée d'ici 2025 par la société Les Jardins d'Arcadie dans l'hôtel des Postes qui conservera son bureau au rez de chaussée tel que nous le connaissons. Ce bel édifice ouvrit ses portes au public en 1928 mais il fallut près d'un demi-siècle pour en arriver là. L'histoire de sa construction est en effet parsemée d'événements imprévus (dont une guerre mondiale) et d'entraves administratives et financières.

Lors de la séance du conseil municipal du 12 avril 1880, le préfet de l'Indre soumet l'idée émanant du Ministre des Postes et Télégraphes, du projet de construction d'un hôtel des Postes à Châteauroux pour remplacer les locaux existants trop exigus et dispersés en trois lieux. L'idée étant de centraliser en un seul immeuble la Recette principale, la direction des PTT (logements et bureaux) et le magasin du matériel télégraphique. Le maire refuse alors cette proposition arguant de l'absence de moyens financiers pour envisager un tel projet. C'est finalement dans les bâtiments appartenant à l'entrepreneur Viraud, place Gambetta, que La Poste va s'installer en attendant la construction d'un nouvel édifice. Le maire Louis Patureau-Francoeur relance le projet. Il propose au Directeur général des Postes le premier projet dessiné en février 1895 par l'architecte municipal Camille Létang. Le bâtiment devait être édifié sur les jardins de l'hospice (aujourd'hui le restaurant Le Saint-Hubert), en angle avec la voie nouvelle (actuelle rue Lescaroux). Mais le préfet s'oppose à cette implantation.

UN RISQUE SANITAIRE

L'idée resurgit en 1908, quand le directeur des Postes et Télégraphes fait part au maire des difficultés d'exploitation du bâtiment et l'urgence d'envisager la location d'un nouvel immeuble ou sa construction. Le docteur Berton, directeur du service d'hygiène, dresse un tableau alarmant de la situation pour le personnel qui a doublé en dix ans mais dans le même espace, évoquant même un risque sanitaire avec des locaux inconfortables, malsains qui favorisent l'expansion de la tuberculose !

En 1910, on décide de construire l'édifice en lieu et place de celui des enfants assistés de l'ancien hospice, la Ville en ayant récupéré les terrains après la construction du nouvel hôpital. L'administration des PTT s'impatiente et presse à nouveau la Ville de prendre une décision concernant la construction d'un hôtel des Postes.

En 1911, Louis Suard, architecte de la Ville établit de nouveaux plans. Des négociations interviennent alors entre la municipalité, le ministère des Postes et le sénateur Émile Forichon jusqu'à la rédaction de la convention du 6 avril 1912 décidant de la



Le premier plan sur le site actuel réalisé par Louis Suard en 1912. Le projet n'a pas abouti. (photo 1). L'hôtel des Postes avec ses deux candélabres à l'entrée, photo non datée, probablement des années 1950. (2). Et ci-contre, des détails du bâtiment.

construction du bâtiment, devant être livré le 1^{er} juillet 1914 et loué par les services des PTT. La Ville obtenant un prêt de 500 000 francs, remboursable en cinquante ans, les travaux peuvent enfin démarrer.

Les débuts de la Première Guerre mondiale en août 1914 ont pour conséquences la mobilisation de l'architecte, la raréfaction de la main-d'œuvre et des matériaux. La Ville doit aussi faire face au décès en 1913 de l'entrepreneur adjudicataire des travaux de charpente métallique, et à la faillite des Carrières du Poitou qui devaient fournir des pierres de construction non gélives.

DE REPORT EN REPORT

L'immeuble n'étant pas livré à la date prévue, un report est obtenu pour envisager la prise de possession du bâtiment par la Poste en janvier 1916, puis en janvier 1917... et finalement dix-huit mois après la fin des hostilités. Ces bâtiments inachevés intéressent malgré tout la société Zodiac (Puteaux) qui en 1918 souhaite louer les locaux disponibles pour fabriquer des pièces d'avion pour l'armée. Mais la Ville incapable d'honorer ses engagements, finira par céder en 1921 le bâtiment à moitié construit à l'État pour 200 000 francs. Les travaux de construction sont alors confiés à l'architecte parisien Paul Guadet, qui réalise un nouveau projet. Il livre le bâtiment en

1928. À cette date, une dernière négociation interviendra sur la fin de ce chantier entre la Ville et l'État, concernant le financement des deux candélabres à l'entrée de l'édifice. Réclamés par l'architecte, ces éléments décoratifs non métalliques ont été fabriqués sur mesure en ciment décoré de céramique, bronze et verre dépoli, pour être en harmonie avec l'esthétique du bâtiment. Ils disparaîtront en 1994 avec la création d'une rampe d'accès, assez éloignée des préoccupations esthétiques.

+ d'infos

Une résidence seniors en centre-ville

Un accord a été signé entre La Poste et Les Jardins d'Arcadie, une marque détenue par Acapace et Bouygues immobilier, pour transformer plusieurs hôtels de Poste en résidences seniors, dont celui de Châteauroux. Une extension du bâtiment est envisagée qui porterait superficie à 4 000 m². Le projet prévoit la création de quatre-vingts à quatre-vingt-dix logements du studio au T3 avec un socle de services. Le démarrage des travaux est prévu en 2022.



QUELQUES DATES

1880

Demande du ministère des Postes et Télégraphes à la Ville de Châteauroux de s'engager à construire et louer un hôtel des Postes pour les services de l'État

1894

Projet de la municipalité de construire un hôtel des Postes, dessiné par l'architecte municipal Camille Létang (1851-1902), sur le terrain des jardins de l'hospice. Refus du préfet

1912

Projet de construction d'un hôtel des Postes, dessiné par l'architecte municipal Louis Suard (1876-1966), sur le site du bâtiment des Enfants assistés de l'ancien Hospice (site de l'actuel bureau de Poste central)

1922

La Ville cède à l'État le bâtiment municipal inachevé de l'hôtel des Postes. Nouveau projet dessiné par l'architecte du ministère des PTT, Paul Guadet (1873-1931)

1928

Fin du chantier et ouverture du nouvel hôtel des Postes

DOCTEUR MICHEL HIRA, en première ligne

Entre réunions de crise et soins aux patients, le chef du service de réanimation du centre hospitalier de Châteauroux a pris un peu de son temps pour revenir sur la double vague de la Covid-19. Une épidémie, sans précédent, au cœur de laquelle Michel Hira a retrouvé l'essence même de sa mission : soigner les patients.

S'il aime profiter de son jardin pour y cultiver fruits et légumes, c'est bien au centre hospitalier de Châteauroux que Michel Hira se sent le mieux. Et plus précisément au sein du service de réanimation. Le pneumologue de formation y exerce depuis vingt-et-un ans et en est devenu le chef trois ans plus tard. Ces derniers mois, il n'a pas compté ses heures de présence pour être au plus près des patients atteints de la Covid-19, des familles et des personnels de santé.

À 56 ans, il ne pensait jamais vivre une telle expérience. « Une maladie nouvelle, qu'on ne trouve pas dans les livres de médecine. Il a donc fallu tout apprendre, tout inventer, faire nos propres constatations », reconnaît-il sous son masque cachant son visage, qui ne laisse apparaître aucun trait de fatigue. Un défi de taille. Mais pas de quoi effrayer le praticien. « Ce virus nous a permis de revenir à l'essence même de notre métier : interroger, examiner, soigner les patients », résume-t-il simplement.

L'ADRÉNALINE POUR MOTEUR

Loin de la peur qui aurait pu l'envahir, c'est bien l'adrénaline d'être « en première ligne » qui a animé le docteur Hira. Rester confiné avec sa belle-mère, qui elle avait trouvé refuge chez lui durant le premier confinement, très peu pour lui, plaisante-t-il.

Cette crise sanitaire sans précédent a malgré tout permis de dégager des ondes positives : les applaudissements des Français à leurs fenêtres chaque soir à 20 heures durant le printemps, la solidarité entre les membres de l'équipe de réanimation ou encore les dons de masques par les entreprises ou de plats par les restaurants. « Nous avons peu l'habitude d'être mis en lumière. Nous sommes une profession qui vit davantage dans l'ombre », juge Michel Hira, qui a retrouvé durant ces deux périodes son « utilité de soigner les gens ».

« FAIRE PASSER LES AUTRES AVANT SOI »

De l'humanité, le chef de service en a mis encore un peu plus dans sa façon d'exercer depuis près d'un an. Comment imaginer laisser la famille d'un patient

proche de la mort sans lui dire au-revoir ? Impossible. « On faisait venir les proches pour quelques minutes », confie-t-il. Et la crainte d'être contaminé l'a-t-il effleuré ? « Jamais, répond l'intéressé du tac au tac. Être soignant, c'est faire passer les autres avant soi. » Une philosophie encore plus compréhensible pour sa femme qui, elle, a continué d'exercer sa profession de pharmacienne.

Les vacances familiales avec leur fils de 10 ans en juillet au Pays Basque ont permis de se ressourcer avant de repartir au front pour cette deuxième vague « à laquelle on s'était préparé » dès le déconfinement en juin. Et en « attendant la troisième vague qui arrivera également », pressent-il.

Pour Michel Hira, cette crise de la Covid-19 est une « expérience formidable » professionnellement. Et quand on lui demande où il trouve toute son énergie, il esquisse la réponse. Dans un jardin que, celui-ci, il cultive secrètement.

BIO EXPRESS

- 1964** : naissance dans le sixième arrondissement à Paris avant de passer la première partie de son enfance en Guadeloupe.
- 1997** : après des études de médecine à la faculté Saint-Antoine à Paris et son concours d'internat, il termine sa spécialisation en tant que chef de clinique à Poitiers.
- 1999** : arrivé en novembre depuis Poitiers au centre hospitalier de Châteauroux au sein du service réanimation.
- 2002** : en août, Michel Hira devient le chef de service de réanimation de l'établissement.
- 2020** : le 14 mars 2020, le service de réanimation du centre hospitalier de Châteauroux accueille sept patients atteints de la Covid-19 dans la journée. Un record.



« Ce virus nous a permis
de revenir à l'essence même
de notre métier »



@chateauroux36

CH CHATEAUX
centre hospitalier
DOCTEUR M. A.M.
CHIEF DE SERVICE



CHÂTEAUROUX

Métropole

Hôtel de ville
Place de la République 02 54 08 33 00
Ouverture du lundi au vendredi,
de 9h à 17h

Kiosque en ligne

Consultez toutes les éditions
de Châteauroux Métropole sur :
www.chateauroux-metropole.fr

NUMÉROS D'URGENCE

- **Pompiers** : 18
- **Police nationale** : 17
- **Police municipale** : 06 34 36 36 36
- **Samu** : 15
- **Centre hospitalier de Châteauroux** : 02 54 29 60 00
- **Urgences médicales 36** : 02 54 34 34 34 (visites et consultations sur rendez-vous uniquement)
- **Centre anti-poison** : 02 41 48 21 21
- **Enedis dépannage** : 09 726 750 36
- **Urgence sécurité gaz GrDF** : 0 800 47 33 33
- **Urgences Suez** : 0 977 408 408 (journée) ou 0 977 401 129 (hors heures ouvrées)
- **SAUR** : 05 87 23 10 09

VOS SERVICES

Pour faciliter le contact, des numéros de téléphone direct sont accessibles :

- **État-civil / Domaine funéraire** : 02 54 08 34 17
- **Cartes nationales d'identité / Passeports** : 02 54 08 34 47

VOS MAIRIES

Ardentes : 02 54 36 21 33
Arthon : 02 54 36 14 09
Châteauroux : Hôtel de ville : 02 54 08 33 00
Coings : 02 54 22 27 39
Déols : 02 54 34 19 14
Diors : 02 54 26 01 61
Étrechet : 02 54 26 98 17
Jeu-les-Bois : 02 54 36 21 65

Le Poinçonnet : 02 54 60 55 35

Luant : 02 54 36 18 06

Mâron : 02 54 26 01 06

Montierchaume : 02 54 26 00 14

Saint-Maur : 02 54 08 26 30

Maire annexe Villers-les-Ormes : 02 54 36 68 08

Sassierges-Saint-Germain : 02 54 36 22 09

- **Accueil familles** : 02 54 08 35 29
- **Centre communal d'action sociale de Châteauroux** : 02 54 34 46 21
- **Office des personnes à la retraite** : 02 54 34 42 84
- **Conseil départemental d'accès au droit de l'Indre** : 02 54 60 35 16
- **Centre d'information sur le droit des femmes et des familles de l'Indre** : 02 54 34 48 71

ENVIRONNEMENT

Propreté, collecte des déchets ménagers, déchets verts et encombrants
0 800 02 54 17 (numéro vert, appel gratuit).

- **Déchetterie d'Ardentes - lieu-dit Les Alouettes** : lundi 13h30-17h30 ; mercredi 8h30-12h ; vendredi 8h30-12h et 13h30-17h30 ; samedi 8h30-12h.
- **Déchetterie d'Arthon - déchetterie des Valets** : horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 31 mars inclus : ouverte, une semaine sur deux le vendredi ou le samedi de 13h30 à 17h30.
- **Déchetterie de Châteauroux Le Poinçonnet - allée des Sablons** : lundi au samedi 9h-12h et 14h-18h ; dimanche 9h-12h.
- **Déchetterie de Déols - rue de Boislarge** : lundi au samedi 9h-12h et 14h30-17h30.
- **Déchetterie de Montierchaume - rue de la Gare** : lundi 9h-12h, mardi 9h-12h et 14h-17h30, mercredi et samedi 14h-17h30.

Calendrier à consulter sur www.chateauroux-metropole.fr.
Fin d'accès aux déchetteries, 10 minutes avant l'heure de fermeture. Attention : les déchetteries communautaires sont fermées les jours fériés.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL DE CHÂTEAUROUX

Mercredi 17 février

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 18 février

Salle du conseil, 1^{er} étage de l'hôtel de ville de Châteauroux (18h30)
Ouvert au public

SANTÉ

Des permanences d'associations et des séances de vaccination gratuites ont lieu toute l'année au Point Santé, 8 bis rue Michelet à Châteauroux. Renseignements auprès du service Santé publique 02 54 08 34 53.

- **Permanence de l'association des Enfants précoces (AFEP)** : lundi 15 février de 14h30 à 16h30.

Prochaines séances de vaccinations : les mercredis 6 janvier et 3 février de 13h30 à 17h.

- **Donner son sang à Châteauroux** :

Les collectes mobiles se font une fois par mois, dans le Café Équinoxe et sur le site de Châteauroux, ouvert deux jours et demi par semaine. Renseignements au 0 800 109 900 (appel gratuit) pour prise de rendez-vous sang et plasma, 217 avenue de Verdun.

Inscriptions : www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

- **Les collectes de sang dans l'Agglo** :
 - lundi 11 janvier, Saint-Maur, salle Octave-Monjoin, 15h30 - 19h,
 - mercredis 13 janvier et 10 février, Châteauroux, centre-ville (café Équinoxe), 15h-19h,
 - jeudi 21 janvier, Ardentes, salle Agora, 15h - 19h,
 - mardi 2 février, Le Poinçonnet, salle Asphodèle, 16h - 19h,
 - lundi 8 février, Déols, centre socioculturel 15h - 19h.

TOURISME

Office de Tourisme
« Châteauroux Berry tourisme »

2 place de la République - 02 54 34 10 74
www.chateauroux-tourisme.com



COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Retrouvez facilement le point de collecte le plus proche de chez vous sur www.chateauroux-metropole.fr, en flashant ce Qr code à l'aide d'un smartphone ou via l'application Châteauroux métropole (grâce au widget Déchets, très intuitif).



Quatorze points d'apport volontaire des sapins de Noël sont répartis sur l'ensemble de la Ville de Châteauroux jusqu'au 19 janvier inclus. Vous pourrez y déposer vos sapins naturels (avec ou sans socle en bois), emballés dans des sacs brun clair en amidon de maïs, dans des sacs Handicap international ou des sacs Ok Compost.

Attention : les sapins en plastique ou naturels mais floqués ou colorés, les guirlandes et autres décorations et tous les sapins emballés dans des sacs type plastique ne doivent pas y être apportés.



CHÂTEAUROUX
MÉTROPOLE



Bienvenue à Châteauroux, nouveaux arrivants, faites-vous connaître !

INSCRIPTIONS :

WWW.CHATEAUROUX-METROPOLE.FR



Direction de la Communication 2020



Adressimmo fête ses 30 ans et est heureux
de partager cette joie en vous souhaitant
une très belle année 2021 !

Cette année plus que jamais vous pourrez toujours compter sur nous !

MERCI DE VOTRE CONFIANCE

**1 VENTE
TOUTES LES
48H !**

**UN TAUX DE
SATISFACTION
EXCELLENT**



Achat | Vente | Location | Gestion | Syndic | Immobilier d'Entreprise

Adressimmo - 41 rue V. Hugo - 36000 Châteauroux - 02 54 08 08 08 - **adressimmo.fr**

